

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois septembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DHUMEAUX.

Nombre de conseillers		
En exercice : 15	Présents : 14	Votants : 14

Etaient présents : MM. Dominique DHUMEAUX, Philippe BERGUES, Maxime BARILLEAU, Jean-Claude CHAMPION, Yoann BEREL, Jean-Luc LOUEDEC, Laurent NICOLLE, Mmes Christine BOUCHER, Emilie GERVAIS, Yolande GUÉRIN, Marion LE BLAY, Fanny MAUBOUSSIN, Jocelyne PAVY, Sidonie QUERVILLE

Absent excusé : M. Aurélien AUBERT

Date de convocation : 29 août 2025

Date de publication : 10 septembre 2025

Secrétaire de séance : Philippe BERGUES

Formant la majorité des membres en exercice.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

Dominique Dhumeaux, maire, rappelle l'ordre du jour de la séance et demande si des points sont à ajouter. Jocelyne PAVY propose d'aborder en affaires diverses la mise à disposition de la Maison pour Tous pour des ateliers mémoire.

- ✓ **Réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du groupe scolaire**
 - 1. Présentation du rapport d'analyse des offres
 - 2. Attribution des lots aux entreprises
- ✓ **Délégations consenties au maire**
 - 3. Décisions municipales dans le cadre des délégations consenties au maire
- ✓ **Projet de béguinage**
 - 4. Présentation des esquisses (sous réserve)
- ✓ **Voirie**
 - 5. Aménagement place de la Mairie
- ✓ **Révision du PLU**
 - 6. Orientation d'Aménagement et de Programmation La Promenade – Le Jardinier
- ✓ **Ressources humaines**
 - 7. Mutuelle : définition de la participation employeur à compter du 1^{er} janvier 2026
- ✓ **Mobilité – Pôle Métropolitain – Mouv'nGo**
 - 8. Autorisation de signature de la convention de financement des frais de fonctionnement
- 9. Affaires diverses

Réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du Groupe Scolaire – présentation du rapport d'analyse des offres

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Romain LEDRU, architecte du projet de la réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du Groupe Scolaire.

Romain LEDRU rappelle aux élus présents que l'appel d'offres lancé le 13 mai et expiré le 18 juin, a donné lieu à 5 lots infructueux. Un second appel d'offres a été publié du 27 juin au 25 juillet, pour ces lots infructueux.

Le rapport d'analyse des offres est présenté. Les offres reçues ont été appréciées selon les critères de notation suivants : la valeur technique (60%) et le prix (40%).

Globalement, les offres reçues sont inférieures aux prévisions budgétaires.

Monsieur LEDRU propose d'effectuer une phase de négociations avec toutes les entreprises. Il est également possible d'ajouter des prestations supplémentaires au projet : aménagement de la cour maternelle, isolation des murs de la Maison du Temps Libre, mise en place d'un chauffage par plafonds rayonnants.

Aménagement de la Place de la Mairie (25.34)

Monsieur DHUMEAUX présente le projet d'aménagement de la place de la Mairie décidé en commission Voirie – Bâtiment – Urbanisme.

Le projet d'aménagement prévoit notamment un revêtement en béton désactivé sur la place de la Mairie afin d'assurer une meilleure lisibilité des espaces. Des bordures pour délimiter les espaces verts seront enfin installées.

Deux devis ont été reçus :

Entreprise TEDDY POUSSE	12 071,59 € HT	13 278,75 € TTC
Entreprise HRC EUROVIA	18 937,50 € HT	22 725,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet** un avis favorable pour le projet d'aménagement de la place de la Mairie
- **Sélectionne** le devis de l'entreprise TEDDY POUSSE pour un montant de 12 071,59 € HT, 13 278,75 € TTC
- **Autorise** le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision

Accord sur le montant de la participation employeur mutuelle

Monsieur Dominique DHUMEAUX rappelle aux élus qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, les collectivités auront l'obligation de participer à hauteur de 15 euros minimum par mois et par agent aux contrats santé individuels labellisés. En revanche, elles n'ont pas l'obligation de proposer une mutuelle à leurs agents.

Lors de la précédente séance, Christine BOUCHER, conseillère municipale avait alors demandé si le montant de la participation pourrait différer selon des critères tels que l'ancienneté ou le temps de travail. Il lui a répondu que la participation de l'employeur doit être identique pour tous les agents.

Le maire propose de fixer le montant à hauteur de 15 euros. Cette participation pourra être révisée par la suite.

Le conseil municipal donne son accord pour cette proposition.

Convention de financement et de partenariat dans le cadre des modalités de gestion de la station d'autopartage Mouv'nGo (25.35)

Mouv'nGo est un service de mobilité dont l'offre phare est l'autopartage (partage de l'usage d'une flotte de véhicules entre des personnes sans en être propriétaire). Il mobilise de nombreuses collectivités et établissements publics dont le syndicat mixte du Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe. Ce dernier, Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) sur le périmètre territorial de ses six communautés de communes depuis l'année dernière, a en responsabilité, en dehors de ceux organisés par la Région des Pays de la Loire, l'ensemble des services locaux de mobilité dont Mouv'nGo.

La commune de Fercé-sur-Sarthe est propriétaire d'un véhicule, Renault Zoé et de la borne de recharge. L'objet de la convention annexée est la prise en charge par le Pôle Métropolitain du coût de gestion de la station Mouv'nGo pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Le Pôle Métropolitain remboursera la commune de Fercé-sur-Sarthe, suivant un état détaillé des dépenses, au plus tard le 28 février 2026, les dépenses engagées comprenant les frais de réparation, de maintenance, d'entretien, de nettoyage du véhicule et la location de la batterie ainsi que la consommation électrique de la borne de recharge.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir relative aux modalités de gestion de la station d'autopartage Mouv'nGo.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** la convention à intervenir entre la commune de Fercé-sur-Sarthe et le Pôle Métropolitain
- **Autorise** le maire à signer la convention pour l'année 2025

Affaires diverses

- **Journée citoyenne** : samedi 13 septembre de 8h à 13h, rendez-vous Place de l'Eglise.
- Marion LE BLAY informe que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. 56 enfants sont inscrits.
- Dispositif Argent de Poche : du 25 au 29 août, 3 jeunes âgés de 14 à 16 ans ont participé au dispositif : désherbage, ponçage et peinture du portail de l'auberge, nettoyage de la terrasse, nettoyage des jeux en bord de Sarthe, ramassage des déchets.

- CDC Val de Sarthe – déploiement du projet Jour Part'agés : comité de pilotage le mercredi 17 septembre à 14h30 à l'espace communautaire, 29 rue du 11 novembre à La Suze/Sarthe.
- Béguinage : présentation des esquisses par Mancelle d'Habitation : vendredi 19 septembre à 14h30 en mairie
- Distribution des sacs ordures ménagères :

Vendredi 5 décembre 16h – 18h30	Jocelyne PAVY Christine BOUCHER
Samedi 6 décembre 09h30-12h	Laurent NICOLLE Jean-Luc LOUEDEC Dominique DHUMEAUX
Lundi 8 décembre 16h30-19h	Emilie GERVAIS Jean-Claude CHAMPION

- Par Philippe BERGUES ; proposition d'un rendez-vous collectif « Watt titude 72 » pour projet d'autoconsommation collective énergie renouvelable : Philippe BERGUES, Sidonie QUERVILLE, Laurent NICOLLE, Emilie GERVAIS et Christine BOUCHER souhaitent constituer un groupe pour recevoir le collectif.
- Jocelyne PAVY propose de mettre à disposition la salle Maison pour Tous pour l'association MSAIO pour des ateliers mémoires à destination des personnes âgées de 55 ans et plus. L'accord est donné pour une mise à disposition à partir de janvier 2026.
- Prochaines séances de conseil municipal : mercredi 8 octobre 2025 à 20h et mercredi 29 octobre 2025 à 20h

La séance est levée à 22 heures.

M. Dominique DHUMEAUX	M. Philippe BERGUES	Mme Marion LE BLAY	M. Maxime BARILLEAU
M. Aurélien AUBERT	M. Yoann BEREL	M. Jean-Claude CHAMPION	M. Jean-Luc LOUEDEC

Absent excusé			
M. Laurent NICOLLE	Mme Christine BOUCHER	Mme Emilie GERVAIS	Mme Yolande GUERIN
Mme Fanny MAUBOUSSIN	Mme Jocelyne PAVY	Mme Sidonie QUERVILLE	